

Réseau DRAPO

Compte rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION

CR 1-21 : le 29 avril 2021 à 18 heures (en visioconférence)

Ordre du jour :

1. Mise en place du Conseil d'administration suite aux élections lors de l'assemblée générale 2021 : postes, titres, missions. Vote.
2. Le programme d'action 2021 du réseau DRAPO pour approbation Vote
3. La problématique liée à l'élaboration du PPBE 2018-2023 et de la démarche « d'approche équilibrée » associée.
4. Organisation de l'action pour parvenir à des résultats probants au bénéfice du territoire sud francilien et de l'ensemble des populations survolées (251 communes survolées à moins de 3000 m dans l'ensemble du Sud francilien soient presque 2 millions d'habitants).
5. Questions diverses

La séance est ouverte à 18h15, le quorum est atteint avec 16 présents (dont six pouvoirs) pour 25 membres.

Introduction

Un rapide historique du réseau DRAPO anciennement AVEVY

Le 9 mai 2000 naissait une association de quartier, le quartier de Gros Bois sur la commune de YERRES, cette toute petite association a grossi progressivement pour devenir l'association référente en termes d'environnement du Val d'Yerres puis du Val-de-Seine. En 2013, j'ai rencontré Michel VAN HOEGAERDEN qui a été l'initiateur d'une évolution vers un réseau, le réseau DRAPO qui est né en 2017. L'idée de Michel, bien concrète et bien réelle, était de trouver une solution à la « guerre » des territoires que se menait respectivement des communes et des associations pour pousser la nuisance aérienne chez les autres. Cette attitude convenait et convient toujours d'ailleurs parfaitement à la DGAC qui se sert alors de ses oppositions, voire les attisent.

La notion de réseau est donc au centre de notre démarche : à ce jour 31 mairies et une communauté d'agglomération ont rejoint notre réseau, une trentaine d'associations en comptant les collectifs nous ont également progressivement rejoint. Sont bien présents aussi est représenté les adhérents individuels qui sont membres de notre conseil d'administration avec les représentants élus du « collège des Elus de la République » et de celui du « collège des associations et collectifs » qui en sont membres de droit. Michel a été et est toujours dans son évolution la cheville ouvrière de cette construction tripartite totalement représentative du sud francilien. Merci aux membres du Conseil d'Administration qui ont fait vivre notre structure pendant l'exercice précédent. Nous les retrouvons pour l'essentiel dans la nouvelle composition du conseil d'administration que vous aurez à valider et je vous présenterai au fur et à mesure le travail de chacun.

Point 1

Les 5 résolutions seront soumises à votre vote, une par une,

Ancien conseil d'administration à renouveler : il est présenté ici l'ancien CA avec des rectifications intermédiaires liées aux circonstances (renouvellement sièges à la CCE par exemple). Le décès d'Yves MERLAT, non cité dans ce document, oblige à désigner un responsable du pôle juridique (dont Yves était le responsable).

Les titres et nominations au sein de DRAPO sont les suivantes, afin de faire fonctionner notre réseau et de nous représenter dans les instances où nous siégeons.

Résolution 1 : Présidence et vice présidences : sont élus vice-président(e)s : Anne-Michaële SULIC , Luc OFFENSTEIN, Claude CARSAC, Patrick RATTER. Michel van HOEGAERDEN, Didier SERRE ; Gérard BOUTHIER est élu président.

Vote : à l'unanimité des présents et représentés

Résolution 2 : Bureau de l'association : sont élus membres du bureau : Anne Michaële SULIC, Luc OFFENSTEIN, Claude CARSAC, Patrick RATTER, Jacqueline MORICE, Didier SERRE, Gérard BOUTHIER.

Vote : à l'unanimité des présents et représentés

Résolution 3 : conformément aux statuts, deux membres actifs rejoignent le conseil d'administration : Fabrice Gauduffe et Marie Bouvier

Vote : à l'unanimité des présents et représentés

Résolution 4 : l'organisation générale du réseau sous forme de pôle est la suivante, vote à l'unanimité

nom du pôle	membres du pôle	responsable pôle
Administratif	Gérard BOUTHIER, Jacqueline MORICE, Elodie HUILIO	Gérard BOUTHIER
Juridique	Fabrice Gauduffe	Fabrice Gauduffe
Réseau associations	Didier SERRE, Luc OFFENSTEIN	Didier SERRE
Réseau collectivités	Didier SERRE, Patrick RATTER, Gérard BOUTHIER	Didier SERRE
Communication et marketing	Anne Michaële SULIC, Éric CONSTANTIN, Marie BOUVIER, NGUYEN VAN Minh	Anne Michaële SULIC
Technique	Jean-Pierre BERGERO, Michel Van HOEGAERDEN, Éric CONSTANTIN, Elodie HUILIO	Jean-Pierre BERGERO
Acoustique	Jean-Luc ALISON	Didier SERRE
Atmosphère	Claude CARSAC, Luc OFFENSTEIN, Michel Van HOEGAERDEN	Claude CARSAC
Aide aux riverains	Jean-Pierre BERGERO, Luc OFFENSTEIN	Elodie HUILIO
Bâti en zone de survols	vacant	

Vote : à l'unanimité des présents et représentés

Résolution 5 : Les représentations dans les différentes administrations de tutelle, les organismes d'État et autres associations ou fédérations sont les suivantes :

Pour la CCE d'Orly, Michel Van HOEGARDEN représente DRAPO en tant que membre du collège des associations (suppléant Gérard BOUTHIER) (inversion à venir)

Pour le comité permanent de la CCE d'Orly,, Gérard BOUTHIER représente DRAPO en tant que membre du collège des associations (suppléant Michel Van HOEGARDEN) (inversion à venir)

Pour la CCAR d'Orly, Gérard BOUTHIER, représente le réseau DRAPO dans le collège des associations ;

Pour l'ACNUSA en tant que membre associé, Luc OFENSTEIN ;

Pour la Convergence Associative, Luc OFFENSTEIN représente DRAPO ;

Pour BruitParif Didier SERRE et Patrick RATTER en soutien ;

Pour l'UFCNA, Gérard BOUTHIER(administrateur de l'UFCNA) et Anne Michaële SULIC en soutien ;

Pour l'UECNA, Patrick RATTER et Anne Michaële SULIC en soutien ;

Pour le groupe de travail « Optibruit » de la DGAC, Michel van HOEGAERDEN

Pour « la plateforme CEM » de la DGAC, Michel van HOEGAERDEN.

Pour la tenue de notre chaine You Tube, Marie BOUVIER

Vote : à l'unanimité des présents et représentés

Pour faire fonctionner cette grosse machine efficacement nous avons déjà recruté depuis deux ans, une secrétaire Elodie HUILLO, laquelle pour la moitié de son temps de travail est aussi technicienne radar.

Un secteur très important est celui de la communication, Anne Michaële SULIC est de plus en plus prise par son travail, il est donc nécessaire de le renforcer. Nous avons pensé à un emploi à mi-temps puis après prise d'avis auprès de Pôle Emploi nous avons trouvé la possibilité d'un emploi aidé, spécifique aux associations, prenant en charge 60 % d'un smic brut, nous avons souscrit à cette offre et Minh NGUYEN VAN rejoindra notre équipe avec deux missions : celle de la tenue et de l'alimentation de notre site et celle de la publication sur les réseaux sociaux.

Point n°2

La charte de l'environnement d'Orly qui est notre feuille de route depuis tant d'années a été présentée lors de la réunion des deux collèges élus et associations.

Cette charte est déclinée chaque année à travers un document dénommé actions DRAPO



Actions DRAPO 2021

A l'évidence notre participation active pour obtenir une évolution nette du projet de PPBE, inacceptable en l'état, et de la démarche « d'approche équilibrée » associée, sera au centre de nos préoccupations. Il s'agit en effet de l'avenir de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly dans le respect de la santé des personnes survolées donc en réduisant le mieux possible l'impact des nuisances sonores et atmosphériques liées au trafic aérien, à des degrés divers, sur l'ensemble des 251 communes du Sud Francilien survolées à moins de 3000 m, pour la période 2018-2023 (en discussion) et dans la préparation du plan suivant pour la période 2023-2028 (puisqu'en 2021 nous sommes déjà en 2021).

L'enjeu est fondamental pour l'avenir de ce territoire caractérisé par la présence de notre aéroport urbain qui doit prendre en considération, enfin, l'ensemble des populations survolées.

Nous devons également réorganiser notre communication en passant d'abord par un toilettage de notre site. Cette communication couvre plusieurs objectifs :

- Fournir à nos adhérents (individuels, collectivités locales et associations) des données précises sur le trafic, le respect des règles de navigation aérienne, toute évolution proposée ou constatée et donc subie.
- Engager une campagne grand public pour faire comprendre les enjeux environnementaux liés aux impacts subis autour de notre plate-forme urbaine, les associer en générant une pétition.
- Augmenter simultanément notre présence sur les réseaux sociaux
- Interroger les candidats aux élections régionales et départementales de juin pour obtenir des engagements de leur part

Ces actions s'ajoutent à toutes celles que nous menons régulièrement, dans le cadre de « la charte de l'environnement d'Orly » qui reprend l'ensemble des objectifs poursuivis depuis tant d'années.

La masse de travail correspondante nécessite un emploi à mi-temps, dont l'impact financier devrait rester relativement faible en utilisant l'un des différents plans en vigueur soutenus par l'État. Une étude précise est en cours.

Point 3 :

Vous avez déjà reçu copie du courrier envoyé à Madame la préfète du Val-de-Marne courrier qui résume parfaitement l'action à mener relativement au PPBE d'Orly

Actions DRAPO 2021

projet validé par le conseil d'administration du 29 avril 2021

A l'évidence notre participation active pour obtenir une évolution nette du projet de PPBE, inacceptable en l'état, et de la démarche « d'approche équilibrée » associée, sera au centre de nos préoccupations. Il s'agit en effet de l'avenir de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly dans le respect de la santé des personnes survolées donc en réduisant le mieux possible l'impact des nuisances sonores et atmosphériques liées au trafic aérien, à des degrés divers, sur l'ensemble des 251 communes du Sud Francilien survolées à moins de 3000 m, pour la période 2018-2023 (en discussion) et dans la préparation du plan suivant pour la période 2023-2028 (puisque nous sommes déjà en 2021).

L'enjeu est fondamental pour l'avenir de ce territoire caractérisé par la présence de notre aéroport urbain qui doit prendre en considération, enfin, l'ensemble des populations survolées.

Nous devons également réorganiser notre communication en passant d'abord par un toilettage de notre site. Cette communication couvre plusieurs objectifs :

- Fournir à nos adhérents (individuels, collectivités locales et associations) des données précises sur le trafic, le respect des règles de navigation aérienne, toute évolution proposée ou constatée et donc subie.
- Engager une campagne grand public pour faire comprendre les enjeux environnementaux liés aux impacts subis autour de notre plate-forme urbaine, les associer en générant une pétition.
- Augmenter simultanément notre présence sur les réseaux sociaux
- Interroger les candidats aux élections régionales et départementales de juin pour obtenir des engagements de leur part

La masse de travail correspondante nécessite un emploi à mi-temps, dont l'impact financier devrait rester relativement faible en utilisant l'un des différents plans en vigueur soutenus par l'État. Une étude précise est en cours.

Ces actions s'ajoutent à toutes celles que nous menons régulièrement, dans le cadre de « la charte de l'environnement d'Orly » qui reprend l'ensemble des objectifs poursuivis depuis tant d'années.

Point 4

L'objectif est de prendre et de valider les décisions retenues par le conseil d'administration et de les soumettre à vote pour exécution.

Les différentes propositions du collège des élus ont été reprises analysées et complétées par le collège des associations.

Il en résulte les propositions suivantes :

1) **la campagne médiatique préparée par DRAPO à valider.**

Elle consiste à informer le plus largement possible un maximum de personnes sur l'ensemble du Sud francilien en leur proposant **la signature d'une pétition** correspondant à ce que nous souhaitons dans l'évolution du PPBE d'Orly.

Cette campagne comprendra la publication sur notre site et via les réseaux sociaux de courtes vidéos (que nous avons tourné le 28 avril avec Luc et Patrick). Elle commencera dans une quinzaine de jours, disons mi-mai.

Elle devrait se conclure par la publication dans le journal Le Monde d'un article sur le thème : qu'est-ce qu'un aéroport urbain ?

2) **L'organisation par DRAPO d'un rassemblement d'élus et d'associations se tiendra le jeudi 3 juin à 10h.**

Elle se tiendra devant la maison de l'environnement d'Orly, à Athis Mons. Nous vous proposons une arrivée à 10 heures et le début des prises de parole à 10h30. Nous préparons en amont l'organisation des prises de parole qui doivent être peu nombreuses et très courtes. Notre idée serait que chaque point caractérisant nos exigences dans l'évolution du projet de PPBE soit présenté alternativement par un responsable associatif puis un responsable élu. Le collège des associations souhaite l'invitation d'un responsable associatif autour de Roissy, Françoise Brochot, présidente de ADVOCNAR sera sollicitée. **Chacun d'entre nous avec son réseau de journalistes est invité à les mobiliser, à communiquer auprès de ses adhérents ou administrés, le plus de battage possible en somme.**

Un document vous sera adressé ainsi qu'aux 251 maires dans les territoires sont survolées à moins de 3 mm dans le Sud francilien. Il contiendra des détails sur l'organisation affinée de cet événement dont l'ampleur devrait servir nos objectifs sur le dossier PPBE.

Vote : à l'unanimité des présents et représentés

Point 5

Questions diverses

Pas de questions

Conclusion : sur la préparation de ce premier conseil d'administration de l'exercice 2021 et constatant que le nombre de participants, assez faible mais suffisant pour statuer, nous allons revoir notre mode de convocation dans ces deux phases successives pour vous donner plus d'indications (dont les liens de connexion) dès le premier envoi (par simple mail) permettant à chacun de retenir la date, envoi comprenant aussi un formulaire pour donner pouvoir.

Nous vous remercions pour votre participation qui nous permet désormais d'avancer dans le sens validé par vos votes.

Bien cordialement à tous, Gérard BOUTHIER président, pour le nouveau Conseil d'Administration élu.

19h35 le 29 avril 2019